

Projet sur le patrimoine bâti – Trans-formation du patrimoine

Contexte et Objectifs

Le patrimoine bâti de part et d'autre de la frontière nord présente des similitudes dans sa typologie, les matériaux utilisés... D'une première rencontre entre acteurs belges et français, basée sur l'échange d'expérience, est né un projet commun d'étude et de préservation du patrimoine bâti, de sensibilisation et de formation des publics concernés.

Le projet poursuit plusieurs objectifs liés à l'amélioration de la préservation du bâti ancien et au développement de partenariats entre les acteurs du territoire transfrontalier :

- l'amélioration du cadre de vie par la préservation et la valorisation du bâti ancien ;
- l'acquisition d'un niveau minimum de connaissance du patrimoine bâti du territoire d'action et la diffusion de cette connaissance aux propriétaires du bâti remarquable ;
- la sensibilisation des habitants et des acteurs locaux à la valeur du patrimoine bâti et aux techniques de restauration respectueuses du bâti ancien ;
- l'amélioration de la qualité des restaurations du bâti ancien par la formation théorique et pratique des différents acteurs intervenants sur le bâti ancien aux techniques traditionnelles de restauration ;
- la mise en valeur des bonnes pratiques en matière de restauration auprès des artisans, architectes et des habitants ;
- la valorisation du patrimoine bâti auprès des habitants ;
- l'implication des habitants dans la préservation et la valorisation du patrimoine bâti.

Le chef de file de ce projet est le Parc naturel régional de l'Avesnois, qui en assure le suivi administratif et opérationnel.

Actions mises en œuvre

La mise en œuvre du projet doit se faire selon quatre actions principales :

- 1/ Connaissance** : l'acquisition d'une connaissance commune du patrimoine bâti à l'échelle d'un territoire transfrontalier ;
- 2/ Sensibilisation** : la sensibilisation des acteurs du patrimoine bâti du territoire ;
- 3/ Formation** : la formation des différents acteurs / professionnels de la restauration du bâti ancien ;



MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE
AUTOUR DU BÂTI ANCIEN
ET DE SES SAVOIR-FAIRE

Coordinateur :
Syndicat Mixte du Parc naturel
régional de l'Avesnois

Budget total du projet :
882 000 €

Contribution européenne :
443 000 €

Cofinancements :
443 000 €

Etat
Région Nord-Pas de Calais
Conseil Général du Nord

Date de mise en œuvre :
2010-2013



4/ Mise en réseau et animation du réseau : création et mise en valeur d'un réseau transfrontalier des acteurs et des savoir-faire en matière de restauration du patrimoine.

Ces actions s'accompagnent d'un volet communication et d'un volet d'appui technique.

Résultats et perspectives

La mise en place de ce projet a trouvé son point d'orgue en mai 2010 lors d'une Journée de lancement. Y étaient invités les élus et partenaires français et belges. L'idée était de faire se rencontrer les partenaires et de communiquer sur les contributions. La journée a été un succès : elle a accueilli une centaine de participants.

Aujourd'hui, les partenaires préparent la mise en place des actions du programme, et en particulier de l'action 3/ Formation, pour établir un chantier de formation transfrontalier à l'attention de personnes qui interviennent sur le patrimoine bâti : personnes en insertion, agents techniques communaux... Actuellement, le chantier s'adressait plutôt aux agents techniques communaux.

Fonds, axe, mesure mobilisés :
Volet transfrontalier France-Wallonie-Flandres

Axe 4 : Dynamiser la gestion commune du territoire par un développement durable, coordonnée et intégré du cadre de vie

Mesure 9: Développer une démarche concertée en matière de gestion du territoire urbain et rural

Contact :

Grégory Boulen

gregory.boulen@parc-naturel-avesnois.com

et :

www.trans-formationdupatrimoine.eu

Principaux partenaires :

Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut

Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Nord

Institut du Patrimoine Wallon
Espaces Naturels Régionaux



Cette fiche est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du programme EUROP'ACT.

L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.



Parcs
naturels
régionaux
de France